

L' Unesco dans les gorges du Gardon

PolitiqueAménagement du territoire - Publié le 30 juin 2023 à 11h07, par Mathilde Roux

Vendredi 23 juin, une délégation d'ambassadeurs de l'Unesco a visité la Réserve de biosphère des gorges du Gardon.



Le 27 juin, une délégation d'ambassadeurs de l'Unesco a visité la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. (Mathilde Roux.)

C'est pour se reconnecter aux réalités du terrain que **les ambassadeurs de l'Unesco visitent chaque année une réserve de biosphère**. Le 23 juin, c'est celle des **gorges du Gardon** qui a été découverte par **des représentants issus de 14 pays** dont le Vietnam, le Japon, Oman, l'Ouzbékistan, le Mali, l'Argentine, l'Allemagne ou encore la Belgique... **Les Réserves de biosphère sont l'un des trois programmes créés par l'Unesco**, avec la Liste du patrimoine mondial et les Géoparcs, pour préserver et protéger le patrimoine naturel et bâti. Il existe **748 réserves répertoriées dans 134 pays, dont 23 sont transfrontalières**.

« Le rôle de la Réserve est de faire cohabiter l'homme et la nature », résume la présidente du Syndicat mixte des gorges du Gardon

« Les gorges du Gardon ont été désignées Réserve de biosphère en 2015 », rappelle **Dominique Andrieu-Bonnet**, présidente du **Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG)**, organisme fondé par le **Conseil départemental du Gard** en 1993, qui coordonne la Réserve. Elle s'étend sur **26 communes** autour de la rivière, de La Calmette à Saint-Hilaire-d'Ozilhan en passant par Uzès et Nîmes. « Le rôle de la Réserve est de faire cohabiter l'homme et la nature », résume la présidente du

SMGG. Lors de cette visite, les ambassadeurs se sont aussi rendus **au Pont du Gard**, inscrit sur la Liste du patrimoine de l'Unesco et à Nîmes, qui en a fait la demande. « *Au siège on négocie, on parle de sites que l'on ne voit pas donc il est très important de venir sur place, de rencontrer les différents acteurs, de discuter des problématiques, souvent communes aux autres Réserves* », estime **Isabelle Desvignes**, déléguée de la France à l'Unesco qui représentait l'ambassadeur **Philippe Franc**. « *On peut toucher concrètement les dossiers, abonde Didier Babin, président des Réserves de biosphère. Les réserves sont des territoires d'expérimentations de la transition écologique qui ont aussi une dimension sociale et solidaire car on fait coïncider tout le vivant, la biosphère et l'homme* ».

Des actions concrètes

Localement, **la désignation de Réserve de biosphère permet diverses actions notamment la sensibilisation du public** (intervention dans les écoles, création du **Musée du castor**, sorties nature), la préservation de la faune et la flore « *dont le triton créché, le castor, la chauve-souris* », cite Dominique Andrieu-Bonnet, mais aussi la mise en place de programmes comme la Charte des éco-acteurs ; **Life terra musica** ou les Trophées, qui récompensent les associations et entreprises qui œuvrent pour le développement durable. « *Il y a aussi toute une dimension de réflexion comme par exemple celle sur l'enjeu du partage de l'eau* », poursuit la présidente du SMGG. « *Un enjeu qui est commun à l'ensemble du monde* », rebondit **Isabelle Desvignes, confirmant l'intérêt de la coopération internationale pour penser l'avenir.**